

COMMUNE DE MARGENCEL

Haute-Savoie

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 AVRIL 2022

Le vingt et un du mois d'avril de l'an deux mille vingt-deux, à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de Margencel, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Margencel, sous la présidence du Maire, Monsieur Patrick BONDAZ.

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Etaient présents :

M. Patrick BONDAZ, M. Didier RENAUD, Mme Dominique JORDAN, M. Franck BOUCHET, Mme Corinne THUILLIER, M. Thierry MARTIN-COCHER, Mme Kathy CHATELAIN, M. Christian DETRAZ, M. Bertrand JACQUET, M. Patrick GRAND, M. Marc POTEZ, Mme Amélie VIOLLET, Mme Alexandra DURAND, Mme Valérie BARDET, M. Maxime MUDRY, M. David BALISTRERI.

Etaient absentes excusées :

Mme Anita DESUZINGE a donné pouvoir à Mme Kathy CHATELAIN,
Mme Valérie GAILLARD a donné pouvoir à M. Franck BOUCHET,
Mme Corinne PLASSAT a donné pouvoir à Mme Dominique JORDAN,

Secrétaire de séance : M. Christian DETRAZ

Date de la convocation : le 14 avril 2022

ORDRE DU JOUR :

I. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2022

M. le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 25 mars 2022, sur lequel le Conseil n'émet aucune observation. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

II. AFFAIRES GÉNÉRALES :

1. SISAM – CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE TERRAIN – EQUIPEMENT SPORTIF :

Lors du Conseil Municipal du mois de janvier dernier, Mme Kathy CHATELAIN avait présenté un projet concernant l'aménagement d'équipements sportifs vers les terrains de tennis. Sachant qu'un des deux terrains de tennis n'est plus praticable, Mme CHATELAIN proposait l'installation d'un équipement sportif à destination des enfants et des jeunes de 0 à 17 ans à cet emplacement. Les travaux seront entièrement financés par le Syndicat Intercommunal Sciez, Anthy, Margencel (SISAM). Une enveloppe de 60 000€ est prévue pour cet aménagement. Pour cela une convention de mise à disposition de terrain doit être signée entre la Commune et le SISAM.

Après la lecture du projet de cette convention, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- **de mettre à disposition une partie des parcelles A 2581 et 2582 sises « les Sougalles » à titre gratuit pour l'installation d'un équipement sportif pour les enfants et jeunes de 0 à 17 ans financée par le SISAM ;**
- **d'autoriser M. le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un terrain communal avec le SISAM.**

2. SISAM – PROJET DE CRÉATION DE CRÈCHE INTERCOMMUNALE A MARGENCEL :

Considérant les orientations du Syndicat Intercommunal Sciez, Anthy, Margencel en matière de politique d'accueil de la petite enfance et d'accompagnement des parents :

- Assurer une offre d'accueil de qualité et égalitaire pour tous les jeunes enfants et leurs parents ;
- Éveiller les jeunes enfants dans un environnement sain ;
- Conduire une politique familiale ambitieuse en coopérant avec les jeunes enfants, les parents et les partenaires ;

Considérant les besoins des familles, en matière de structures d'accueil pour leurs jeunes enfants, leur permettant ainsi de conjuguer vie familiale et vie professionnelle ;

Considérant la croissance démographique que connaît le territoire du SISAM ;

Considérant le manque de places au sein du multi-accueils intercommunal « les coccinelles » avérés et retranscrits à travers les projets d'avenir au sein du Projet Educatif du Territoire du SISAM 2021-2022 ;

Considérant la baisse significative d'assistants maternels et gardes à domicile sur le territoire du SISAM ;

Considérant la nécessité de résoudre ces problématiques identifiées et de garantir une réponse visant l'équilibre de l'offre d'accueil du jeune enfant sur son territoire ;

Le SISAM porte le projet de création de nouvelles places d'Etablissement d'accueil du jeune enfant (EAJE). A ce titre, les trois communes qui composent le Syndicat Intercommunal Sciez, Anthy, Margencel ont respectivement identifiées des lieux pouvant accueillir des structures d'une capacité d'accueil de 20 berceaux.

A Margencel, le projet porte sur une construction nouvelle d'un Etablissement d'accueil du jeune enfant en périphérie du groupe scolaire. Le plan de situation est annexé à la présente délibération.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le projet de création de places nouvelles d'Etablissement d'accueil du jeune enfant (Eaje) de Margencel

3. COMTÉ DES ALLINGES – CONTRIBUTION DES COMMUNES :

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'arrêté préfectoral n° PREF DRCL BCLB-2021-0048 portant création du Syndicat Intercommunal du Comté des Allinges en date du 19 novembre 2021

Vu la délibération D06_2022 du Syndicat Intercommunal du Comté des Allinges fixant le montant de la contribution des communes à 4 000€

Vu l'article 15 des Statuts du Syndicat Intercommunal du Comté des Allinges stipulant que la répartition de la contribution des communes s'effectue en fonction de la population municipale INSEE

Le montant des contributions des communes membres au Syndicat du Comté pour l'exercice 2022 est établi ainsi :

Communes	Population	Contribution
ALLINGES	4 681	1 170,76 €
ANTHY	2 198	549,74 €
ARMOY	1 359	339,90 €
DRAILLANT	902	225,60 €
LE LYAUD	1 741	435,44 €
MARGENCEL	2 197	549,49 €
ORCIER	1 030	257,61 €
PERRIGNIER	1 885	471,46 €
TOTAL	15 993	4 000,00 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide, à l'unanimité, de :

- Valider la contribution 2022 de la commune de Margencel au Syndicat Intercommunal du Comté des Allinges pour un montant de 549,49€

III. QUESTIONS DIVERSES :

ACCUEIL DE FAMILLES UKRAINIENNES :

M. le Maire informe le Conseil Municipal que deux familles ukrainiennes sont accueillies actuellement sur la Commune. Une première famille est accueillie dans un appartement mis à disposition par des particuliers et une deuxième famille a été installée dans le studio qui se trouve au presbytère. M. le Maire remercie Mme Dominique JORDAN de tout le temps et l'investissement qu'elle met en œuvre pour installer dans les meilleures conditions possible cette famille.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES :

Le Conseil Municipal des Jeunes est en phase de préparation d'un parcours d'orientation sur la Commune à destination des familles. L'idée est de créer un parcours ludique sur la mise en valeur de l'histoire, du patrimoine et de la faune et de la flore de Margencel avec des panneaux explicatifs.

COMMISSION ENVIRONNEMENT :

Les membres de la commission « Mobilité Douce » ont rendez-vous le 1^{er} mai à 9h00 devant le cimetière pour découvrir le sentier de la boucle des deux moulins.

DATES A RETENIR :

- **08 MAI 2022** : Cérémonie à 11h00 sur la place de la Mairie,
- **15 MAI 2022** : TARTENCELLOISE : A partir de 9h00, courses et marche organisées par l'association « Rêves d'Amazones » et le Foyer rural de Margencel,
- **24 JUIN 2022** : Fête de l'été : Grand marché avec divers exposants, buvette et petite restauration ainsi qu'un concert.
- **13 JUILLET 2022** : A partir de 19h30, buvette et petite restauration, défilé aux lampions et feu d'artifices.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00,

Le Secrétaire de Séance
M. Christian DETRAZ



Le Maire,
M. Patrick BONDAZ,

